



**MUNICIPALITÉ DE**  
**Sainte-Anne-des-Lacs**

**AVIS PUBLIC**

Est, par les présentes, donné à tous les contribuables de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, par la soussignée, qu'une séance extraordinaire sera tenue le **lundi 9 décembre 2024 à 18 h 30** au Centre communautaire situé au 1, chemin Fournel à Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2025
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Donné à Sainte-Anne-des-Lacs, ce 29 novembre 2024.



Anne-Claire Robert  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire le **lundi 9 décembre 2024 à 18 h 30**, en affichant une copie au bureau de la Municipalité et en le diffusant sur le site Internet de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, le 3 décembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29 novembre 2024.



Anne-Claire Robert  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière